



Le 16 novembre 2022

*Conseil départemental*

***Le Tarn-et-Garonne, terre d'espoirs et de conquêtes***

Le 10 novembre 2021, le président du Conseil départemental réunissait à l'Hôtel du Département l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalités pour leur présenter l'ensemble des mesures et actions que la nouvelle majorité entendait porter jusqu'au terme de la mandature.

Hier soir, Michel Weill a de nouveau convié ces hôtes pour leur présenter un premier bilan et relancer les perspectives départementales, annonçant clairement sa ligne de conduite : « Je suis engagé à fond, jusqu'en 2028, avec un seul dessein : refaire du Tarn-et-Garonne un département d'avenir, une terre d'espoirs et de conquêtes ! ». L'itinéraire est fléché, et le tryptique « courage, ambition et responsabilité », bien ancré.

Le président entend poursuivre ses objectifs quels que soient les aléas et les obstacles qui se dresseront sur sa route. Il a fait allusion aux dernières décisions du pouvoir central qui a imposé aux Départements, sans discussion ni concertation, un certain nombre de mesures impactant directement les finances du Conseil départemental, en augmentant de manière unilatérale, sans discussion préalable et au mépris du principe de libre administration des collectivités territoriales, les charges de fonctionnement (hausse de 4 % du RSA, dégel de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires, meilleure rémunération des assistants familiaux, conséquences du Ségur de la Santé, sans oublier la nécessaire refonte du régime indemnitaire des agents de catégorie C).

Ce plan de relance, présenté par le Conseiller départemental de Valence d'Agen et ancien président du Conseil général, Jean-Michel Baylet, est le véritable fil d'Ariane de la politique départementale. Il présente un bilan très encourageant avec des projets qui pointent déjà le jour. D'abord avec la relance de la politique contractuelle avec les communes, grâce à laquelle 24 contrats auront déjà été passés

en commission permanente d'ici fin décembre 2022 (soit un volume global de 9,1 millions d'euros de subventions pour cette seule première année), ensuite avec les extensions des collèges de Labastide-Saint-Pierre et Montech qui sont déjà actées ainsi que la construction du gymnase de Verdun-sur-Garonne tout comme l'acquisition du gymnase de Lauzerte qui est en cours, mais encore : le plan pluriannuel d'investissement relatif à la voirie visant à remettre à niveau une partie du linéaire du réseau routier départemental sur 2 565 km (25,5 millions de crédits de paiement ont été inscrits au titre de travaux routiers).

Pour le volet des solidarités, le GIP (groupement d'intérêt public) mis en place avec la Région en juillet dernier devrait répondre aux besoins de création de centres de santé sur les territoires en manque de médecins généralistes. Le Tarn-et-Garonne se situait en 2020 avec 1,66 médecin pour 1 000 habitants, en deçà du niveau national de 3,41 médecins.

L'année dernière, un retour aux 90 km/h avait été annoncé. C'est en bonne voie, la commission préfectorale se réunira le 29 novembre pour donner un avis consultatif. Cette réglementation concernera trois tronçons qui relient le Tarn-et-Garonne au Tarn, au Gers et à l'Aveyron.

Faisant un point sur le déploiement de la fibre optique dans lequel il explique que 90 % du programme a été réalisé, et que le reste devrait être achevé d'ici l'été 2023, Jean-Michel Baylet justifie la mutation de « Tarn-et-Garonne numérique » en « Syndicat d'aménagement de Tarn-et-Garonne » qui portera les projets d'avenir dont : la ressource en eau, les futures dessertes de la gare LGV, l'hôpital neuf de Montauban, ainsi que les contournements de Montauban et Montech.

Ainsi, pour le volet agriculture, « poumon économique du département », la question des ressources en eau s'articulera autour de 3 missions : le curage, l'affectation à l'irrigation et la création de retenues individuelles ou semi-collectives.

Comme l'année dernière, les projets sont riches, fructueux et d'envergure. Dans sa présentation Jean-Michel Baylet n'a pas manqué de porter sa vision du territoire à l'horizon 2050 pour préparer l'avenir : « C'est une réflexion prospective qui nous oblige à prendre en compte à la fois le phénomène de « métropolisation », les grands projets de notre territoire ainsi que la bonne complémentarité entre les villes et la ruralité ».